

Wareme, le 08 mars 2022

<p>Compte rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural Lundi 07 mars 2022</p>

Présences

Membres de la CLDR :

- Présents : 11 personnes :
Johan ANCIA, Louis BOLGIUS, Jocelyne DUBOIS, Jérôme FREDERICK, Nicole HANOT, Philippe MASSART, Christine NEVEN, Eva SERET, Amélie THOMAS, Michel THOMAS, Marc VOUE.
- Excusés : 4 personnes
Pascale DESSART, Serge MANZATO, Jean MOSSOUX, Nicolas VANDERHEYDEN.

Pour l'Administration communale : Christelle SMAL, agent-relais de l'ODR.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Marc VAN DEN BROECK

Cette réunion exige un quorum de **50% des membres non-mandataires**. Avec 8 personnes sur un total de 15, ce dernier est atteint et l'approbation du rapport annuel **peut être valablement approuvée** par les membres présents.

Ordre du Jour :

- Le PCDR en 2021
 - Bilan de l'année 2021
 - Suivi du PCDR et propositions d'action
- Agenda
- Divers

1. INTRODUCTION

Marc VAN DEN BROECK informe les participants que le quorum exigé pour cette réunion est atteint et que cette dernière peut donc valablement se tenir.

Il rappelle les objectifs du rapport annuel, tant en termes d'obligations vis-à-vis de l'Administration régionale qu'en tant qu'opportunité pour la Commune et la CLDR de faire le point sur son fonctionnement et de recherche de solutions pour maintenir / relancer la dynamique participative.

Le compte rendu de la précédente réunion du 20/12/2021 est approuvé à l'unanimité. Marc présente ses excuses pour avoir écorché le nom de Jérôme Frédérick et corrigera le rapport qui sera placé sur le site internet de la Commune.

2. LE PCDR EN 2021

2.1. Bilan de l'année 2021

En raison de la crise sanitaire et de la difficulté d'organiser des réunions en présentiel, la CLDR a été peu active en 2021. Seules trois rencontres ont été organisées, ce qui est inférieur aux exigences du décret. Les participants espèrent la compréhension de l'administration régionale et se réjouissent que l'amélioration de la situation permette d'organiser en 2022 des réunions et actions plus régulières.

2.2. Composition de la CLDR

La démission de Louise LAMBERT qui a déménagé et quitté la Commune a été actée fin décembre 2021.

Eva SERET s'est portée candidate pour rejoindre la CLDR et sa participation est également actée en séance.

Ces changements portent la composition de la CLDR à 20 membres, 15 citoyens et 5 mandataires, ce qui correspond à la composition minimum prévue par le décret.

Christine NEVEN demande quelle est la démarche à suivre pour les citoyens qui souhaiteraient participer aux travaux de la CLDR. Tous les candidats sont les bienvenus et il suffit qu'ils en informent la Commune ou la FRW qui s'échangeront l'information.

Ces personnes seront alors conviées aux réunions de la CLDR ainsi qu'aux Groupes de travail auxquels ils pourront participer comme membres invités. Si la démarche leur convient et que ces personnes confirment leur volonté lors de la prochaine réunion consacrée au rapport annuel, la composition officielle de la CLDR sera modifiée pour en y inclure leur participation.

2.3. Rapport annuel

Chaque année, la Commune doit remettre à la Région Wallonne un rapport annuel reprenant l'avancement des différents projets et détaillant le dynamisme de la participation citoyenne.

Un tableau reprenant l'ensemble des projets du PCDR ainsi que leur statut en 2021 (réalisés, en cours, en attente ou abandonnés) est transmis en annexe de ce compte rendu.

Seuls les projets ayant fait l'objet d'une évolution en 2021 sont repris dans ce compte rendu.

Projets réalisés

Il est proposé à la CLDR de rajouter 2 projets dans cette catégorie

- 1.6 Développement d'une dynamique culturelle vers les écoles

Ce projet avait pour objectif de renforcer les partenariats entre les écoles de la Commune et les différents acteurs culturels tels que le Centre culturel, la MJ ou les 3 musées présents sur le territoire communal.

Si la CLDR a peu été impliquée dans les démarches, de nombreuses activités ont été organisées en partenariat avec le Centre culturel. Les équipes pédagogiques ont par contre été moins séduites par les aspects muséaux.

La collaboration avec le centre culturel et autres acteurs du secteur sera bien entendue maintenue, mais il est proposé aux membres de considérer ce projet comme terminé, la CLDR n'ayant a priori plus de rôle à jouer.

Réaction des participants :

Les équipes pédagogiques ayant probablement évolué depuis la demande initiale, il semble opportun de les solliciter une dernière fois pour tenter de les intéresser à la démarche. Ils soulignent par ailleurs la volonté de l'école des Fagnes de pouvoir mener des actions communes, même si celles-ci ont dû être mises en veille en raison de la pandémie. De plus, ces dernières années ont permis à de nombreux citoyens de redécouvrir leur patrimoine proche, et sans doute les écoles y seront-elle également sensibles.

Il est donc proposé que l'Echevine ayant l'enseignement dans ses attributions rencontre à nouveau la direction et les équipes pédagogiques des écoles de la Commune et de **considérer ce projet comme « en cours » au moins jusqu'à l'année prochaine.**

- *1.7 Organisation d'actions en entreprises avec les jeunes*

Malgré plusieurs démarches entreprises à la fois vers les jeunes et les entreprises locales, les résultats n'ont pas été à la hauteur des espérances. Il est donc proposé que ce projet soit considéré comme terminé et sans suite, en tout cas pour la CLDR car cette action sera à nouveau portée à la fois par l'ADL et la Maison des jeunes.

La CLDR **approuve cette proposition**, bien qu'un participant regrette qu'il n'y ait plus eu de contacts entre la MJ et la ferme castrale.

Projets abandonnés

- Le projet *2.1 Mise en place d'un Plan Communal de la Nature (PCDN)* n'a plus de raison d'être car cet outil a été abandonné par la Région Wallonne et a été remplacé par l'appel à projet BiodiverCité. Les projets rentrés par la Commune en 2021 ont été sélectionnés et seront mis en œuvre dans le courant de l'année. Les aspects de participation citoyenne seront pris en charge par le Groupe Nature dont la première action est la réalisation d'un sentier didactique le long du parcours VITA, mais dont les activités pourront s'étendre au fur et à mesure que le rejoindront de nouveaux participants.
- Le projet *3.5 Création d'une maison de l'entité au centre d'Engis* est également proposé à l'abandon, tant pour des raisons financières, humaines, que d'opportunités foncières.

Ce bilan est approuvé par les membres de la CLDR. Le tableau récapitulatif mis à jour est joint en annexe de ce compte-rendu.

2.4. Suivi du PCDR et propositions d'actions

2.4.1. Espace convivial à Clermont

Les travaux de réalisation ont commencé début 2022.

Une réunion avec les futurs utilisateurs de la salle afin de co-rédiger une charte de fonctionnement garantissant une cohabitation harmonieuse avec les riverains sera organisée, probablement au mois de juin. Seront invités à participer les riverains, la directrice de l'école, l'éveil des 3 hameaux, la MJ, le centre culturel et les membres de la CLDR qui le souhaitent.

2.4.2. Signalisation des entrées de village améliorant l'image de la Commune

Ainsi qu'expliqué lors de la précédente réunion, les problèmes concernant les implantations situées sur territoire régional (ronds-points Carmeuse et Prayon) ont été résolus. On attend encore que l'accord obtenu avec la société Prayon soit formalisé dans une convention.

Par contre, le taux de financement ayant fortement diminué alors que le prix des matériaux a de son côté largement augmenté, le Collège a placé de balises financières qui exigeront de revoir les ambitions à la baisse. Le bureau d'étude sera sollicité pour revoir le projet de telle sorte que la part communale n'excède pas 100 à 120.000€.

Réactions :

- *Quels effets de porte seront maintenus au sud de la Commune ? Dans l'état actuel des choses, toutes les entrées qui avaient été sélectionnées dans la fiche initiale sont maintenues, de même que la signalétique renvoyant vers les points d'intérêt des différents villages. La nouvelle proposition que fera le bureau d'étude permettra de voir si des arbitrages doivent être réalisés.*
- *Une signalétique avait été demandée au croisement du RAVeL et de la rue du Pont pour indiquer la présence des commerces proches. Où en est-on aujourd'hui ? La Région Wallonne, qui est propriétaire du terrain et seul décideur de la signalétique apposée sur le RAVeL a été approchée mais a opposé une fin de non-recevoir pour de la signalétique à vocation commerciale.*

2.4.3. Parcours vita

Les travaux ont débuté et les fondations des futurs modules sont en train d'être coulées. Les travaux devraient durer jusqu'à la fin du printemps. Par contre, la Commune se rend compte du danger que représente la falaise et recherche une solution économique pour sécuriser les lieux.

Lors de la précédente réunion, il avait été proposé de s'associer au Centre culturel pour inaugurer le parcours lors de la fête des Fagnes le 20 mai 2022. Le Directeur du CC est malheureusement en maladie de longue durée et l'équipe n'a pas les moyens de suivre ce dossier.

Eva SERET informe les participants que celui-ci sera probablement pris en charge par la MJ et le PCS, mais peut-être à une date ultérieure. Elle informera la CLDR des choix qui seront opérés et facilitera la collaboration entre ces différents partenaires.

2.4.4. Action Bewapp

L'opération Bewapp se tiendra au mois de mai. Les participants sont maintenant rodés à l'exercice et ne jugent pas pertinent d'organiser un GT préalable. Par contre, ils constatent le peu de participants et attendent une communication soutenue dans les médias communaux. Les membres de la CLDR seront avertis des publications et s'engagent à partager ces informations sur leur propre mur Facebook et dans les Groupes dont ils sont membres.

De la même manière, un appel à participants sera relayé pour relancer la dynamique des « Ambassadeurs de la propreté ».

Il pourrait également être intéressant d'organiser un chantier de nettoyage dans les bois des anciennes carrières de Tour en bêche, idéalement au mois d'avril avant que la végétation se soit redéveloppée et que les oiseaux commencent à nicher.

Afin de mieux évaluer le travail à effectuer (pneus, citernes, frigos...), Michel Thomas se propose de parcourir le site et d'identifier les points noirs et photographier les dépôts les plus importants.

Réaction

- Il avait été question d'installer des caméras pour lutter contre les incivilités. Où en est-on ? *Trois caméras ont été acquises et seront installées à des endroits stratégiques dans des boîtiers de protection. L'intention est d'augmenter chaque année ce type d'équipement, en fonction des budgets disponibles.*
- Les participants font remarquer que la présence de l'agent-constatateur a déjà permis de faire baisser les incivilités à certains endroits

2.4.5. Commission sentiers

Les membres de la Commission avaient proposé, quand les conditions sanitaires le permettraient, d'organiser une marche gourmande.

Bien que le nombre de participants à cette commission ne soit plus très élevé, l'envie est toujours bien présente.

La Commune vérifiera dans les agendas à quelle date cette balade pourrait être organisée (septembre ou octobre). La première intention est de se focaliser sur la balade d'Engis.

Un groupe de travail sera organisé après les vacances de Pâques pour redéfinir les objectifs, le public cible, les moyens humains, financiers et logistiques nécessaire ainsi que les aspects liés à la communication.

Diverses informations sur l'état des autres circuits de balades sont échangées et entendues par les représentants politiques.

3. AGENDA

- Avril :
 - o GT « marche gourmande »
 - o Chantier de nettoyage des anciennes carrières ?
- Mai : inauguration du parcours Vita
- Juin :
 - o GT utilisation de l'espace convivial à Clermont
 - o GT nature (à confirmer)

- Septembre
 - o CLDR d'avancement des projets
 - o Marche gourmande
- Décembre :
 - o CLDR ; organisation du programme de travail

4. DIVERS

- Où en est le projet 2.2 Création d'une structure médicale centralisée ? *Une maison médicale devrait bientôt ouvrir ses portes rue Joseph Wauters.*
- Où en est le projet 2.10 Mise en place d'un groupe d'achat commun pour l'énergie ? *La Commune ne dispose pas des ressources humaines pour suivre ce type de projet. La société Wikipower (<https://wikipower.be/>) est spécialisée dans ce type de démarche, et chacun peut s'y inscrire individuellement. La Commune de Braives a par exemple fait appel à cette société pour lancer un achat groupé au niveau communal (<https://braives-energie.be/inscription>). L'investissement de la Commune se limite dans ce cas aux aspects de communication auprès de sa population. Cette piste sera analysée par le Collège communal.*
- La piste de pétanque des Fagnes est sous-utilisée. Comment pourrait-on dynamiser le lieu ? *La Commune a créé ces infrastructures à la demande de la population, mais peut difficilement dégager les ressources humaines pour le faire vivre. C'est aux citoyens riverains de lancer la dynamique, en y organisant un concours, ou simplement en y jouant de temps en temps, ce qui créera un effet d'émulation.*
- La ferme castrale reprend ses balades guidées de découverte de la nature. Elle se tiendront tous les quatrièmes dimanches du mois, à l'exception de juillet où elle se déroulera le dimanche 31.
- Une brocante sera également organisée à la ferme castrale le 10 avril.
- Demande de mise en valeur de l'ancien cimetière de Hermalle. De nombreuses tombes d'intérêt local et d'éléments du petit patrimoine populaire wallon sont à l'abandon. Marc propose de se renseigner sur des initiatives similaires, qu'elles soient régionales (<https://interieur.wallonie.be/marches-et-patrimoine/funerailles-sepultures/s%C3%A9pultures-interet-historique-local/140556>) ou communales (<https://www.beauvechain.eu/annuaire/administration-communale/memoire-et-citoyennete>) afin de réfléchir à une application pour la Commune d'Engis.

Pour le secrétariat de la CLDR,
Marc Van den Broeck (FRW)

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu de réunion, veuillez contacter
Marc VAN DEN BROECK (FRW) au 019/58.93.27 ou m.vandenbroeck@frw.be
Christelle SMAL au 04/259. 8911 ou christelle.smal@engis.be
